

M. Ernest Honvert

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **25 (1945)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. ERNEST HONVERT †

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de M. Ernest Honvert, vice-président de la Chambre de commerce suisse en France, survenu le 16 juillet 1945, à l'âge de 65 ans.

En raison des services éminents rendus par M. Honvert à la Chambre de commerce suisse en France et de l'attachement qu'il lui a toujours témoigné, il nous a été d'autant plus pénible de ne pouvoir, faute de place, lui consacrer dans ce numéro un article biographique. Qu'il nous soit permis d'y revenir dans le N° 8 de septembre 1945 de notre Revue et de lui rendre ainsi l'hommage qui lui est dû.

Nous tenons néanmoins à exprimer dès maintenant à sa famille notre profonde sympathie.

LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

C'est un matin d'avril 1940 que je vis Jacques Boitel entrer, pour la première fois, dans mon bureau de l'avenue de l'Opéra. Rien ne pouvait me laisser prévoir que j'aurais la joie, un jour, de lui céder le fauteuil que j'occupais, alors, depuis huit ans. Je ne prévoyais pas davantage que la « Revue économique franco-suisse » me procurerait le plaisir au lendemain de la guerre, de présenter mon successeur à ceux des membres de la Chambre de commerce suisse en France qui n'ont pas eu l'occasion de le rencontrer au cours de ses cinq premières années d'activité au service de la compagnie.

En effet, comment aurais-je pu penser que ce jeune archiviste-paléographe prendrait goût au problème — captivant, reconnaissons-le — des relations économiques franco-suisse. Il se consacrait alors à l'enseignement du latin et du grec, tout en terminant ses études à l'Ecole des chartes. Bien clairvoyant eût été celui qui aurait pu dire que Jacques Boitel montrerait, quelques années plus tard, les qualités nécessaires pour amener le Conseil d'administration à lui confier le gouvernail de la Chambre de commerce. Et pourtant, son aspect n'est guère celui d'un « rat de bibliothèque ».

Issu d'une famille suisse originaire de France, il descend, par sa mère, de pionniers de l'industrie horlogère des montagnes neuchâteloises. Son père, Edmond Boitel, avait fait des études à l'Ecole des beaux-arts à Paris. C'était un architecte et peintre

de talent, qui a laissé à sa génération le souvenir d'un homme unanimement aimé.

Jacques Boitel est né en 1910 à Colombier, près de Neuchâtel, dans ce petit château du Pontet où vécut Mme de Charrière, amie de Mme de Staël, de Benjamin Constant et d'autres beaux esprits du XVIII^e siècle. Il a fait ses premières études à Colombier, puis à Neuchâtel, où il obtint son baccalauréat classique. Après un stage dans une maison de publicité et différentes écoles militaires qui lui vaudront le grade de premier-lieutenant d'artillerie de campagne, il quitte la Suisse pour la France, afin d'y poursuivre ses études. Après trois années à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, il en sort en 1936, licencié en histoire, pour entrer à l'Ecole des chartes, où la guerre l'a trouvé ayant terminé sa période de scolarité réglementaire et préparant une thèse d'histoire diplomatique sur les relations franco-anglaises pendant la seconde partie de la guerre de cent ans.

Mobilisé en Suisse pendant l'hiver 1939-1940, il fut engagé à la Chambre de commerce suisse en France, mais les événements de juin 1940 l'empêchèrent de rejoindre immédiatement son poste à Paris.

Ce n'est donc qu'en 1942 qu'il put terminer cette thèse, qui lui vaut le titre d'archiviste-paléographe.

Pendant ce temps, le secrétariat général de la